

# Bobos, microbes...



## et cie!



Bulletin de santé publique  
Région des Laurentides

En collaboration avec **brunet+**

Vol.13 N°3  
Juin 2008

## Les joies de l'été!

par Marie-Claude Lacombe, médecin

**Apprendre aux enfants à reconnaître les risques présents dans l'environnement est un atout pour les parents. Sans en faire une source de stress, quelques mesures simples suffisent pour que les enfants puissent jouer en toute sécurité. Voici quelques-unes des situations auxquelles sont exposés les enfants, particulièrement pendant la saison estivale.**

### L'herbe à puce

L'herbe à puce est une plante vivace très répandue. Le contact de la plante avec la peau peut provoquer une réaction allergique : des rougeurs accompagnées de démangeaisons et suivies de l'apparition de vésicules apparaissent de 24 à 48 heures après avoir touché la plante, plus précisément la sève produite par la plante. En général, les symptômes durent de une à deux semaines. Des compresses d'eau froide, de la calamine ou des bains tièdes avec du bicarbonate (la petite vache) soulagent les démangeaisons. Si les symptômes sont sévères ou étendus, ou encore s'ils sont accompagnés de fièvre, il est recommandé de consulter un médecin.



nettoyer les chaussures, outils ou tout autre objet ayant été en contact avec la plante. Pour effectuer ces corvées, il faut porter des gants.

Ce qui permet de reconnaître la plante, c'est que chaque feuille est composée de trois petites feuilles et que la petite feuille du centre a une tige plus longue que les deux petites feuilles qui sont de chaque côté. Durant les mois de juin et juillet, l'herbe à puce produit des bouquets de petites fleurs de couleur crème à jaune-vert. Au mois de septembre, la plante produit des grappes de fruits blanchâtres de la grosseur d'un pois sec.

Les lésions de la peau dues à l'herbe à puce ne sont pas contagieuses.

La sève de la plante garde ses propriétés allergiques très longtemps. C'est pourquoi on peut attraper l'herbe à puce en touchant un vêtement ou un outil qui a été en contact avec la plante et même en touchant un animal qui a de la sève sur son poil. Il faut donc laver tous les vêtements et

### Les champignons

Jusqu'à l'an dernier, on croyait que l'ingestion des champignons qui poussent sur la pelouse ne posait pas véritablement de risque. Cependant des intoxications ayant causé des problèmes du foie chez des enfants sont survenus. C'est pourquoi on recommande dorénavant d'enlever les champignons de la pelouse avant que les enfants y jouent. Si toutefois un enfant en ingérait, il faut contacter le Centre anti-poison du Québec immédiatement au 1 800 463-5060 : on doit donner une bonne description du champignon et si de plus amples renseignements étaient nécessaires, une photo et même un échantillon du champignon pourraient être utiles.



Un bon conseil

**brunet+**

Pour le soulagement des symptômes de l'herbe à puce, informez-vous auprès de votre professionnel de la santé.

# Les algues bleu-vert

Les algues bleu-vert, aussi appelées cyanobactéries, sont des microorganismes aquatiques qui peuvent produire des toxines. Même si on les appelle des algues, les cyanobactéries ne se présentent pas sous la forme d'une plante aquatique. Elles se concentrent en de multiples petits points bleu-vert qu'on appelle «fleur d'eau» ou «bloom»; elles peuvent aussi former de l'écume ressemblant à de la peinture verdâtre à la surface de l'eau, surtout en bordure des rives. C'est pourquoi, lorsque l'eau est verte ou qu'il y a une couche épaisse à la surface de l'eau, on recommande d'éviter tout contact avec cette eau.

La présence de cyanobactéries dans l'eau potable provoque des symptômes de gastro-entérite. Les symptômes reliés à l'exposition aux cyanobactéries lors de la baignade vont de l'irritation de la peau à l'urticaire ou l'irritation des yeux, du nez et de la gorge. Si votre enfant a touché à une fleur d'eau ou de l'écume, prenez soin de bien rincer la peau à l'eau claire et de l'essuyer. S'il a bu de cette eau, ne le faites pas vomir : si des symptômes apparaissent dans les 24 à 48 heures suivantes, contactez Info-Santé 8-1-1.

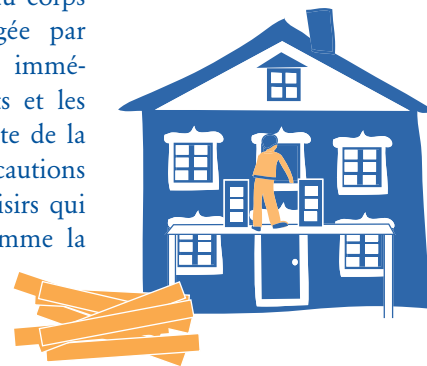
Il ne faut jamais boire l'eau provenant directement d'un plan d'eau. De plus, aucun appareil domestique de traitement de l'eau ne permet d'éliminer les toxines des cyanobactéries.

# Le plomb

Au cours de la dernière année, le plomb a fait les manchettes avec les nombreux rappels de jouets importés de Chine.

Le plomb est un métal toxique qui peut se retrouver en fine poussière dans l'air. Le plomb peut être avalé et la poussière peut être facilement respirée ou transportée par les vêtements et les objets. Le plomb s'accumule dans le corps et peut prendre plusieurs années avant d'être éliminé. Chez les enfants, même à faible dose, le plomb peut avoir des conséquences sur le développement du cerveau.

Il faut savoir qu'avant 1960 la peinture contenait du plomb. C'est pourquoi, si on habite une maison construite avant 1960, on doit être prudent lors des travaux de rénovation. En effet, les écailles de peinture ou les poussières occasionnées par les rénovations peuvent être dangereuses. On doit donc tenir les enfants à distance. Dès que chaque épisode de rénovation est terminé il faut, entre autres, bien se laver les mains, le visage et toute région du corps qui n'était pas protégée par les vêtements, enlever immédiatement les vêtements et les laver séparément du reste de la lessive. Les mêmes précautions s'appliquent lors des loisirs qui utilisent du plomb, comme la fabrication de vitraux ou de plombs pour la pêche.



N'oubliez pas la protection contre les rayons du soleil et contre les piqûres de moustiques avec un écran solaire et un chasse-moustiques adaptés à l'âge de l'enfant!

## Pour en savoir plus :

*Maman j'ai peur, chéri je m'inquiète*, Collection la vie... en famille, Dre Nadia Gagnier, Les Éditions La Presse 2006

[www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp](http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp)

[www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/cons/lead-plomb/appendix-c-annexe\\_f.html#ac](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/cons/lead-plomb/appendix-c-annexe_f.html#ac)

[www.virusdunil.info/index.php?protection\\_personnelle#question2](http://www.virusdunil.info/index.php?protection_personnelle#question2)



**Responsable de la publication**  
Denise Décarie, médecin

**Lecture**  
Jean-Luc Grenier, médecin  
Gilles Chaput, service des communications  
Caroline Duchesne, infirmière

**Publication**  
Direction de santé publique des  
Laurentides  
1000 rue Labelle, bureau 210  
Saint-Jérôme J7Z 5N6  
ISSN 1203-388X

**Information**  
Tél.: (450) 436-8622

Agence de la santé  
et des services sociaux  
des Laurentides

Québec



Nous tenons à remercier Brunet pour son appui financier à la production de ce bulletin.

Direction de santé publique

**brunet**  
En santé depuis 150 ans

**BLAINVILLE**  
9, boul. Seigneurie Est  
Blainville  
Tél.: (450) 434-4333

**LACHUTE**  
552, rue Principale  
Lachute  
Tél.: (450) 562-5271

**LAFONTAINE**  
1950, boul. Labelle  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 432-9771

**SAINTE-ADÈLE**  
1208, rue Valiquette  
Sainte-Adèle  
Tél.: (450) 229-6608-9

**SAINTE-ANTOINE**  
500, boul. Des Laurentides  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 436-4662

**SAINTE-JÉRÔME**  
450, Mgr Dubois  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 432-4383

**SAINTE-AUGUSTIN DE MIRABEL**  
15637, rue St-Augustin  
St-Augustin de Mirabel  
Tél.: (450) 475-7650

**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
1060, rue Principale  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Tél.: (819) 326-3456

# Bobos, microbes...



...and Co!

Public Health Bulletin  
Laurentians Region

In collaboration with



Vol.13 N°3  
June 2008

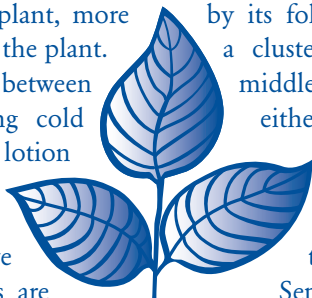
## Summertime Fun!

by Marie-Claude Lacombe, doctor

**Teaching children how to recognize the environmental hazards is an advantage for parents. Without making this a stress factor, a few simple measures suffice to enable children to play safely. Here are a few situations which children face, particularly during summertime.**

### Poison ivy

Poison ivy is a highly widespread perennial plant. There may be an allergic reaction when the skin comes in contact with the plant: a rash accompanied by itching, followed by blistering appear within 24 to 48 hours after touching the plant, more precisely the sap produced by the plant. The symptoms generally last between one to two weeks. Applying cold water compresses, calamine lotion or taking lukewarm baths with sodium bicarbonate (baking soda) added can relieve the itching. If the symptoms are severe or widespread or if they are accompanied by fever, it is recommended to consult a doctor.



have come in contact with the plant should be thoroughly washed or cleaned. When doing so, you should wear gloves.

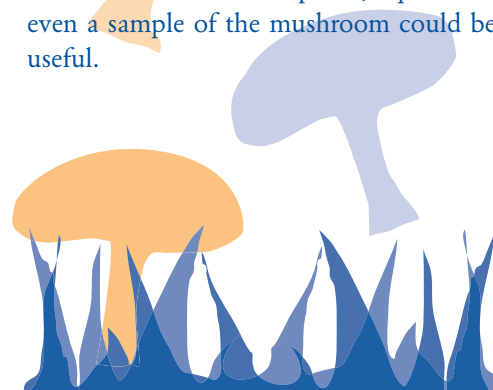
An easy way of recognizing this plant is by its foliage: each leaf is formed of a cluster of three leaflets and the middle leaflet has a longer stem than either of the other two. During the months of June and July, poison ivy produces small flowers of a creamy to yellowish-green colour. In September, the plant produces berries of a greyish-white colour the size of a dried pea.

The sap of the plant preserves its allergic properties for a long time, which is why we can contract poison ivy by touching clothing or tools that have come in contact with the plant or even by touching an animal that has the sap on its fur. Clothing, shoes, tools or any item which

Lesions on the skin caused by poison ivy are not contagious.

### Mushrooms

Till last year, it was believed that ingesting mushrooms that grow on lawns was actually not a serious threat. However, intoxications causing liver problems in children occurred, which is why it is now recommended to remove all mushrooms from the lawn before allowing children to play on it. Should a child ingest some, you should immediately contact the Centre anti-poison du Québec at 1 800 463-5060. You will need to give a good description of the mushroom and should more information be required, a photo or even a sample of the mushroom could be useful.



A word of advice

brunet+

To find relief from the symptoms of poison ivy, contact your health professional.

# Blue-green algae

Blue-green algae, also called cyanobacteria, are microscopic organisms found in our watercourses which can produce toxins. Even though they are called algae, cyanobacteria do not have the shape of an aquatic plant. They form a mass of small blue-green dots that are called a bloom; they can also form surface scum that resembles a greenish paint on water surface, in particular at the edge of the shore. It is recommended to avoid all contact with water of a greenish colour or which has a thick layer of scum on the surface.

The presence of cyanobacteria in drinking water causes symptoms of gastroenteritis. Symptoms relating to the exposure to cyanobacteria while swimming range from skin irritation to hives or irritation of the eyes, nose and throat. If your child touches a bloom or surface scum, make sure to rinse the skin thoroughly with clear water and wipe dry. If the child drinks the water, do not induce vomiting; if any symptoms arise during the following 24 to 48 hours, consult Info-Santé 8-1-1.

Never drink water which comes directly from a watercourse. Furthermore, there are no household devices for water treatment that can eliminate cyanobacteria toxins.

# Lead

During the last year, lead has made the headlines with the numerous recalls of toys imported from China.

Lead is a toxic metal which can be found as fine dust particles in the air. Lead can be swallowed and the dust particles easily inhaled or transported by clothing and objects. Lead can accumulate in the body and take several years before being eliminated. In children, even mild doses of lead can have consequences on the development of the brain.

Before 1960 paint contained lead. So, if you are living in a house constructed before 1960, it is recommended to be very cautious when doing renovations. In fact, paint chips or the lead-based dust caused by the renovations can be dangerous. Children should always be kept at a distance.

When you are finished with a part of your renovations, among other things, wash your hands thoroughly as well as your face and all body parts that were not protected by clothing, remove all clothing immediately and be sure to wash them separately from the rest of the wash loads. The same type of precautions should be used in hobbies where lead is applied, such as making stained glass or sinkers for fishing.



Remember to use protection against the sun's rays and mosquito bites with sunscreen and insect repellents adapted to the child's age!

## To learn more:

(French version only) *Maman j'ai peur, chéri je m'inquiète*, Collection Vive la vie...en famille, Dre Nadia Gagnier, Les Éditions La Presse 2006  
[www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/en/index.asp](http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/en/index.asp)  
[www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/cons/lead-plomb/appendix-c-annexe-eng.php](http://www.hc-sc.gc.ca/cps-spc/pubs/cons/lead-plomb/appendix-c-annexe-eng.php)  
[www.virusdunil.info/index.php?personal\\_protection#question2](http://www.virusdunil.info/index.php?personal_protection#question2)



**Director of publishing**  
Denise Décarie, doctor  
**Lecture**  
Jean-Luc Grenier, doctor  
Gilles Chaput, communications  
Caroline Duchesne, nurse  
**Translation**  
Marguerite Uson

**Publishing**  
Laurentians Public Health Department  
1000, Labelle street, local 210  
Saint-Jérôme J7Z 5N6  
ISSN 1203-388X  
**Information**  
Tél.: (450) 436-8622

Agence de la santé  
et des services sociaux  
des Laurentides

Québec



We would like to thank Brunet for providing the financial support which has made it possible to publish this bulletin.

Direction de santé publique

**brunet**  
150 years of health

**BLAINVILLE**  
9, boul. Seigneurie Est  
Blainville  
Tél.: (450) 434-4333

**LACHUTE**  
552, rue Principale  
Lachute  
Tél.: (450) 562-5271

**LAFONTAINE**  
1950, boul. Labelle  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 432-9771

**SAINTE-ADÈLE**  
1208, rue Valiquette  
Sainte-Adèle  
Tél.: (450) 229-6608-9

**SAINTE-ANTOINE**  
500, boul. Des Laurentides  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 436-4662

**SAINTE-JÉRÔME**  
450, Mgr Dubois  
Saint-Jérôme  
Tél.: (450) 432-4383

**SAINTE-AUGUSTIN DE MIRABEL**  
15637, rue St-Augustin  
St-Augustin de Mirabel  
Tél.: (450) 475-7650

**SAINTE-AGATHE-DES-MONTS**  
1060, rue Principale  
Sainte-Agathe-des-Monts  
Tél.: (819) 326-3456